



## ÉQUITATION : LES CAVALIERS LICENCIÉS À LA FFE

La Fédération Française d'Équitation connaît un rebond historique de ses licenciés : +12% entre 2019 et 2022.

Avec 692 399 licences enregistrées en 2022 (+4% vs 2021), l'équitation redevient le 3<sup>ème</sup> sport national après le football et le tennis.

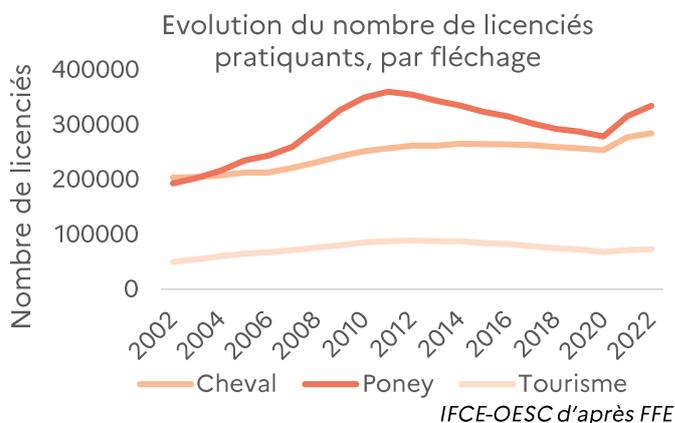
### LE CHIFFRE À RETENIR

692 399

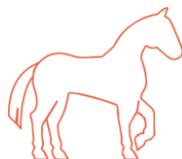
C'est le nombre de licenciés enregistrés par la FFE en 2022

Jusqu'alors en forte hausse, particulièrement pour l'équitation à poneys, l'activité a reculé à partir de 2011, avant de rebondir en 2021. Ce sport, individuel et pratiqué en extérieur, a été fortement plébiscité durant la crise sanitaire, tout comme le golf, seul autre sport à gagner des licenciés depuis quelques années.

Parmi les licenciés pratiquants, 153 158 sont également licenciés pour la compétition en 2022 : cette activité affiche une forte hausse (+23%) mais elle avait été affectée en 2021 par les restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire, et aussi par un épisode de rhinopneumonie équine majeur. Elle reste encore en deçà de son activité d'avant-crise (-6% vs 2019).



77% des licences compétition sont de niveau club



85% des pratiquants sont des femmes



25% des cavaliers ont moins de 10 ans

### Définitions :

- La saison 2022 correspond aux licences prises du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.
- Les licences pratiquant se répartissent selon trois catégories : poney, cheval ou tourisme selon l'orientation de l'établissement équestre. Les licences compétition comptent trois niveaux : club, amateur et pro. La licence compétition est détenue en plus de la licence pratiquant.

Pour plus de détails : [www.ffe.com](http://www.ffe.com), [www.telemat.org/FFE/sif/](http://www.telemat.org/FFE/sif/)